

**La Préfète de l'Allier**  
**Chevalier de la Légion d'honneur**  
**Officier de l'ordre national du Mérite**  
**Chevalier des Palmes académiques**

## **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**Ouverture d'une enquête publique**  
**concernant la demande d'instauration des servitudes d'utilité publique**  
**sur différentes parcelles cadastrales du territoire de la commune de Montluçon**  
**déposée par la société LANDIS+GYR**

Par arrêté n° 1496/2023 du 19 juin 2023, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est ouverte **du lundi 10 juillet 2023, à partir de 14 heures, jusqu'au mercredi 9 août 2023 inclus, 18 heures.**

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

La commune concernée par cette enquête est : **Montluçon**.

La présidente du tribunal administratif de Clermont-Ferrand a désigné, par décision du 10 mai 2023 :

- M. **Jean-Louis DUGNE**, en qualité de commissaire enquêteur titulaire,
- M. **Guy DOUSSOT**, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

En cas d'empêchement de M. Jean-Louis DUGNE, la poursuite de l'enquête publique sera transférée sans délai à M. Guy DOUSSOT.

Le public est informé de ces décisions.

Le dossier d'enquête publique est consultable, pendant la durée de l'enquête :

- sur internet à l'adresse suivante : [www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr)

[Accueil](#) > [Publications](#) > [Enquêtes et consultations publiques](#) > [Consultations publiques en cours](#)

- sur support papier en mairie de Montluçon :
  - lundi, mardi, mercredi et vendredi de 08h30 à 18h00,
  - jeudi de 10h00 à 18h00.

**Les observations et propositions du public pourront être formulées du lundi 10 juillet 2023, à partir de 14 heures, jusqu'au mercredi 9 août 2023 inclus, 18 heures, selon les modalités suivantes :**

- sur le registre d'enquête disponible en mairie de Montluçon, siège de l'enquête, aux jours et horaires d'ouverture ;
- par courrier transmis à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Montluçon dont l'adresse est : Hôtel de ville, Esplanade Georges Pompidou, 1 rue des Conches, 03106 Montluçon ;
- directement et oralement auprès du commissaire enquêteur, pendant ses permanences assurées les jours suivants à la mairie de Montluçon :
  - lundi 10 juillet de 14h00 à 18h00
  - jeudi 20 juillet de 14h00 à 18h00
  - mardi 25 juillet de 09h00 à 12h00
  - mercredi 9 août de 14h00 à 18h00
- par voie électronique à l'adresse : [pref-avis-public@allier.gouv.fr](mailto:pref-avis-public@allier.gouv.fr)

Les observations formulées par voie postale et voie électronique seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête en mairie de Montluçon.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Montluçon et sur internet à l'adresse suivante : [www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr), à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Cet avis au public annonçant l'ouverture de l'enquête sera affiché en mairie de Montluçon et sur les lieux ou en un lieu situé au voisinage de l'aménagement projeté et visible de la voie publique quinze jours au moins avant la date d'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de l'enquête.